

QUESTIONS DIVERSESAFFAIRE N° 25/14 - CREATION D'UN TROISIEME POSTE DE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT*LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT:*

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Face au défi économique et social posé à la Réunion pour les années à venir, les collectivités locales - Région, Département et Communes - ont un rôle primordial à jouer.

Bien qu'actuellement leurs ressources stagnent, les communes, en ce qui les concerne, peuvent agir, en développant l'activité économique sur leur territoire, et en reconsidérant la gestion de leurs propres services municipaux.

Elles ont acquis de la loi sur la Décentralisation des pouvoirs nouveaux en matière d'interventions économiques et elles ont les moyens d'améliorer leur gestion interne.

Pour ma part, je considère qu'elles devront susciter les créations d'entreprises dans tous les secteurs économiques par une action dynamique, ordonnée et constante.

Pour répondre dès maintenant à cette priorité, il est indispensable de créer au sein de l'organisation municipale un service plus spécialement chargé de la mise en place, de la coordination et du suivi de l'action économique de notre municipalité.

Ce service, compte tenu de l'importance, de la spécificité et de l'étendue de sa tâche, devra être placé sous la responsabilité d'un troisième Secrétaire Général Adjoint.

Je vous demande, en conséquence, de créer un troisième poste de Secrétaire Général Adjoint.

Je mets la question aux voix.

---

ADOpte A L'UNANIMITE:

---

Reçu à la Préfecture  
de La Réunion

Le 7. Décembre 1982

\* \*

L'ordre du jour étant épuisé, LE MAIRE demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont d'autres problèmes à évoquer.

M. Marcel HOARAU - Je suis navré de constater le nombre important de questions diverses (14) par rapport à celui inscrit à l'ordre du jour (25). Il semble qu'au dernier moment, on décide de faire examiner des affaires par le Conseil Municipal sans qu'elles aient été au préalable étudiées par les Commissions de Finances et de Travaux Publics. Je déplore personnellement ce procédé et souhaiterais vivement qu'à l'avenir, il y ait moins de questions diverses.

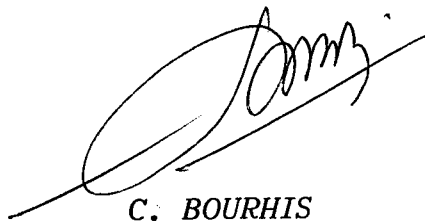
LE MAIRE - Je prends acte de votre remarque. J'admets volontiers qu'il puisse y avoir parfois des urgences signalées à la dernière minute, et tout comme vous, je demande qu'à l'avenir ces "urgences" soient justifiées afin que le nombre de questions diverses soit limité au possible.

\* \*


LE MAIRE - Avant de lever la séance, je voudrais vous présenter un Volontaire à l'Aide Technique, Monsieur LEE FUNG KAI Jean-Yves, diplômé d'études comptables supérieures à Aix-en-Provence. Il sera affecté aux Cantines Scolaires pour s'occuper justement de la comptabilité de ce service.

-----  
Personne ne demandant plus la parole, LE MAIRE déclare close la 9e séance du Conseil Municipal. Il est 20 H 10.

LE SECRETAIRE,

  
C. BOURHIS

LE MAIRE,

  
A.D. LEGROS